

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Autrans, le 17 mai 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Animatrice, responsable voyage, chargé d'études bâtiment, retraité, ouvrier,
- Sage-femme libérale, subdivisionnaire de l'équipement, enseignante,
- Représentant de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV)
- Représentant du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV), etc...

Membres associations

- APAP (Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc naturel régionale du Vercors)

Elus et techniciens

- Mr BICH Charles, Vice-président chargé des routes et de la sécurité routière, membre du comité de pilotage de l'agenda 21
- Mme BRETTE Catherine, Conseillère générale déléguée à l'agenda 21 départemental
- Mr BUISSON Pierre, Conseiller général du canton de Villard de Lans
- Mr GOUY André, adjoint au maire de la commune de Autrans
- Mr BOUVIER Jean-Pierre, maire de la commune de Villard de Lans
- Mr UZEL Jean-Paul, adjoint au maire de la commune de Villard de Lans
- Mr ARNAUD Hubert, adjoint au maire de la commune de Méaudre

La réunion de concertation a commencé à 18 heures dans la salle des fêtes d'Autrans et environ 30 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire de l'Oisans.

La séance a été introduite par Madame Catherine BRETTE, Conseillère générale déléguée à l'agenda 21.

Pour le territoire du Vercors, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- L'avenir du télétravail, la problématique des transports avec le développement des déplacements propres
- La problématique du tri sélectif
- Le manque de structures d'accueil de personnes âgées

- La sur-importance du nombre de logements secondaire en rapport avec le manque de logements à l'année
- La pression foncière et l'avancée de l'urbanisme face au devenir des exploitations agricoles
- L'orientation du développement touristique vers un tourisme durable
- La conservation d'une architecture traditionnelle : le pignon lauzé, tout en développant la filière bois de construction.

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

Transports et déplacements : 4 projets d'action

- Mettre en place des transports rapides en innovants (funiculaire...) à l'échelon européen
- Développer l'intermodalité des transports en facilitant le passage d'un à l'autre : ticket unique
- Développement et sécurisation de l'auto-stop afin de faciliter les déplacements dans les territoires ruraux (arrêts d'auto-stop avec web-cam, espace covoiturage sur Internet...)
- Développer les transports doux et/ou transports propres vallées-massif

Logement : 1 projet d'action

- Privilégier dans la construction la filière bois mise en place sur le plateau du Vercors et le solaire

Cohésion sociale : 3 projets d'action

- Augmenter les aides aux personnes âgées par la création et/ou la multiplication des maisons de retraites (avec lits médicalisés) et les postes d'aides à domicile
- Favoriser la mise en place d'une entraide intergénérationnelle entre les écoles et le troisième âge
- Augmenter la solidarité du Conseil Général en faveur des territoires de montagne

Développement économique : 3 projets d'action

- Favoriser la sauvegarde et la création d'emplois locaux dans le Vercors afin de maîtriser l'économie (artisanat, PME, PMI...)
- Maintenir une agriculture locale durable et raisonnée en favorisant l'installation des jeunes agriculteurs, en limitant les pressions foncières en travaillant sur les PLU, en promouvant à leur côté la pluriculture
- Maintenir et développer l'artisanat et les métiers manuels en installant (ou réinstallant) des maisons familiales et rurales sur le plateau du Vercors

Environnement : 6 projets d'action

- Préserver la qualité des espaces en milieu rural, en : maîtrisant l'industrialisation, faisant le choix d'un certain type de développement économique, valorisant les ressources
- Réduire les emballages à la source par information sur la population
- Contrôler l'épandage agricole afin de lutter contre la pollution et d'améliorer la qualité des eaux
- Développer l'utilisation des énergies renouvelables en matière de chauffage (encouragements fiscaux, éducation citoyenne...)
- Simplifier les procédures d'aides à la mise en place d'énergies renouvelables
- Avoir une politique claire entre fabrication de neige de culture et limite d'arrosage

Services Publics : aucun projet d'action

Autres actions : 1 projet d'action

- Systématiser la concertation préalable avant toute prise de décision, en référence au principe de participation



Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire du Vercors. Voici ci-dessous les actions proposées :

Transports et déplacements

- "Sécurisation des routes du Vercors (gorges...)"
- "Développement de transports publics à la demande, propres, utilisable pour tout type de population (allant des personnes âgées aux déplacements domicile /travail)"

Logement

- "Création de logements sociaux pour les jeunes locaux"
- "Répondre à la pénurie de logements à l'année en réhabilitant plutôt qu'en construisant"

Cohésion sociale

- "Création d'un accueil de jour pour les personnes âgées"
- "Création de maisons de retraite avec des petits studios, de la petite médicalisation et proches de toute commodité"
- "Utilisation des bâtiments des anciens centres de vacances pour installer des maisons rurales"

Développement économique

- "Favoriser l'emploi local à l'année"

Environnement

- "Valorisation du bois dans la construction, dans la consommation énergétique par la mise en place de points d'informations à destination des populations et par l'apport d'un soutien (ou d'une incitation) financier (ère)"
- "Rationalisation de l'usage de l'eau par mise en place de cuves de récupération chez les particuliers"

Services Publics

- pas de proposition d'action

Autres actions

- pas de proposition d'action



La réunion s'est clôturée à 20h00.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.